

# Pierre

Autor(en): **Deslys, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 24

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183292>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

carabiniers le nomma son président; en outre, il fut élu membre du Grand Conseil, nomination qu'il n'accepta pas.

Il résulte de ces divers détails que Louis Napoléon remplissait tous les devoirs d'un citoyen suisse et que, par conséquent, il avait les prétentions les mieux fondées aux droits civiques.

Mais ni le bonheur de la vie domestique, ni les jouissances de la richesse, ni la haute estime dont il était entouré ne pouvaient bannir de sa mémoire le pays qui fut le théâtre de la grandeur de sa maison.

Les troubles toujours renaissants dans toutes les parties de la France depuis la révolution de 1830, lui firent croire à la possibilité d'un changement conforme à ses désirs ainsi qu'aux besoins du peuple français. On connaît son entreprise hardie sur Strasbourg en octobre 1836, où, après avoir échoué, il tomba entre les mains du gouvernement français, qui se borna à l'exiler en Amérique, sans aucune condition relative à la durée de cet exil. A la nouvelle de la maladie de sa mère, le prince revint peu de temps après en Suisse.

Pendant longtemps le coup de main de Strasbourg occupa les feuilles publiques, surtout en France, et les jugements les plus sévères furent prononcés sur l'auteur de cette entreprise avortée. Le séjour du prince à Arenenberg, canton de Thurgovie, causait des insomnies au gouvernement français, et le 3 août 1838, le président de la Diète fédérale, réunie à Lucerne, annonça à cette Assemblée que le 1<sup>er</sup> du dit mois, l'ambassadeur français lui avait remis une note formulant la demande positive que le prince Louis Napoléon fut éloigné du territoire de la Confédération suisse. (A suivre.)

Nous avons reproduit dans notre précédent numéro quelques avis annonçant le départ de voitures pour l'étranger, seuls moyens de transport dont nous disposions au commencement du siècle. A ce sujet, un de nos abonnés d'Aubonne a eu l'obligeance de nous communiquer les lignes suivantes :

« Jusqu'en 1822, et plus tard encore, on lisait dans les journaux des avis pareils à ceux que vous avez cités dans le dernier numéro du *Conteur*. C'était entr'autres le voiturier Kiener, rue d'Aarberg, à Berne, qui annonçait le départ de sa voiture pour la Hollande. Combien de nos compatriotes pédagogues ou institutrices se souviennent encore d'avoir mis 18 à 20 jours pour se rendre de Lausanne à Amsterdam, trajet qui ne demande aujourd'hui que 48 heures de chemin de fer.

» Dans les cinq ou six premières années de ce siècle, quand la route de Lausanne à Vevey n'était qu'un sentier à peine praticable et que le pont sur la Veveyse avait la forme d'un pain de sucre sous l'arche duquel un haut sapin pouvait passer debout, on annonçait à Vevey, au son de la caisse, et certes pas tous les jours, le départ d'une bonne voiture pour Lausanne et retour, ou pour Fribourg, Berne, Yverdon, Neuchâtel, etc.

» Dans ce temps, la communication postale entre Lausanne et Vevey consistait en un petit char à banc découvert, qui trois fois par semaine transportait les lettres et donnait place à deux ou trois voyageurs.

» La route était alors si mauvaise et si étroite que les conducteurs qui voyaient s'avancer un autre char ou qui en entendaient les grelottières au loin, devaient s'arrêter en certains endroits où la voie était plus large jusqu'à ce que le char eut passé, le croisement étant impossible ailleurs. »

#### Boyon et son bouébo.

Boyon lo maçon, après avai été ovrâi, s'étâi établi dein on veladzo, et l'allâve ein dzornâ po féré dâi mourets de vegne et de courti et mêmameint po reinbotsi lè maisons.

L'avâi avoué li son bouébo que l'âi servessâi de trague po ramassâ lè melions et portâ l'osé.

Boyon avâi prâo d'acquouet s'on vâo, mâ tot parâi quand faillâi botsi n'étâi pas dâi derrâi.

On matin que l'étâi ein dzornâ po referé dâi z'é-boitons, ye demandé à son bouébo :

— François! quinna hâora est-te ?

— S'ein manqué cinquantè-houit menutès de midzo.

— Diéro dis-tou : cinquantè-houit menutès ?

— Oi.

— Eh bin! on s'ein fo de cliâo menutès, allein dinâ !

#### Lo Combi et la Trombonne.

C'étâi dein lo teimps dâi rihuvès.

L'âi avâi dein la musiqua de La Vallâ on musicien que djuivè de la trombonne, vo sédè, tot coumeint Bovard. L'étâi iena de cliâo trombonnès qu'on avallâve et qu'on désavallâve ein tereint et ein busseint avoué lo bré. On montagnârd de pè la Comba que sè trovâve avau on dzò de rihuva, ve cé instrumeint et cein lo tracassa on pou. Ye compregnâi bin quand la trombonne s'allondzivè devant, et l'alla derrâi lo musicien po la vairé passâ de la part delé, mâ derrâi, rein ne saillessâi. Adon ne poivè pas s'ein ravâi, et ein s'ein retorneint âo tsalet, ye ruminâve adè après cein et ye sè desâi : Yo dâo diabblio a-te cein einfatâ !

## PIERRE

PAR C. DESLYS.

I

Il est un petit coin de la France où je ne me suis jamais arrêté, d'où je ne suis jamais reparti sans me dire : Comme on serait heureux de pouvoir rester là toujours !

C'est sur la côte de Normandie, entre Honfleur et Trouville, à Villerville-sur-Mer.

Derrière ce charmant village, des collines richement boisées s'abaissent par replis harmonieux vers la baie de la Seine, qui s'ouvre et s'agrandit précisément en cet endroit jusqu'aux plus lointains horizons de l'immensité.

A vos pieds, tantôt la falaise rocheuse, tantôt la dune verdoyante, tantôt enfin les prairies salines, au milieu desquelles les grands bœufs s'arrêtent parfois, immobiles et rêveurs, pour écouter la voix de l'Océan qui monte.

Sur la droite, le fleuve, qui va toujours en se rétrécissant jusqu'au promontoire à peine entrevu de Quilbeuf, et qui sans cesse, chargé de brumes, semble charrier au-dessus de ses eaux... qui ont vu tant de choses... le mystérieux courant intellectuel de Paris, cette autre source d'où lui afflue l'idée!

En face, à trois lieues de distance, le Havre... avec ses mâts, ses phares et ses fumées. Au-dessus du Havre, cette charmante côte d'Ingouville, si coquettement parée de blanches villas enfouies dans les arbres, et que Casimir Delavigne a chanté comme le premier point de vue du monde. Vers la gauche enfin, la rade... puis la mer.

Il y a dix années environ, mis en fuite par l'existence beaucoup trop parisienne de Trouville, je vins m'installer à Villerville; pour la première fois, j'eus la paisible félicité d'y vivre pendant tout un mois en véritable pêcheur.

Ma chambre, ou plutôt mon ermitage, avait des murailles blanchies à la chaux, de grosses solives noires au plafond, le plus rustique ameublement qui se puisse imaginer; pour unique ornementation, un petit saint Jean de cire sous un globe de verre, et quelques-unes de ces bonnes gravures, outrageusement enluminées d'indigo et de vermillon, qui décorent invariablement toutes nos chaumières françaises: le *Juif-Errant*, encadré dans sa complainte en trente-six couplets; les *Amours de Pyrame et Thisbé*, le *Jeune et beau Damon*, etc., etc.

Mais la fenêtre s'ouvrait précisément au-dessus de la falaise; mais, outre le ravissant panorama de la baie, chaque marée basse découvrait à mes yeux le vaudeville babillard de la pêche aux moules, quotidiennement pratiquée par mes trois ou quatre cents Villervilloises en bonnet de coton, tandis que les maris, les pères et les frères, croisent au large durant toute la semaine sur leurs barques de pêcheurs qu'ils appellent des *plates*, et dont ils reviennent, chaque samedi soir, échouer sur la grève du village l'humble et pacifique escadrille.

Tout cela était plein de mouvement, de bruit, de gatté.

Mon hôtesse jurait quelque peu cependant avec le reste de l'entourage. C'était une grande et maigre commère d'une quarantaine d'années, âpre au gain, prompte à la dispute, sans cesse veillant d'un air rogue à ses chers intérêts, par dessus tout despotique en diable; en un mot, une vilaine femme.

Mais, payant grassement et d'avance, j'étais une sorte de dieu pour la Césarine. Elle adoucissait pour moi ses maigres accents et ses fauves regards. Sitôt que mon pas retentissait dans la maison sonore, elle accourait au-devant de moi, et redressait et sa haute taille et son sourcil froncé; elle attirait avec une sorte de coquetterie et sa guimpe écarlate, et son inévitable bonnet de coton; elle me souriait... comme l'avare sourit à son trésor. Que demander de plus?

Et puis, elle avait deux enfants charmants: un jeune gars de treize ans à peine, une fillette d'une année tout au plus, la cadette de son frère, blonds l'un et l'autre de cette douce nuance particulière à la Normandie, avec de grands yeux bleus tout pleins de tendresse et parfois d'une fière volonté. A coup sûr, par là seulement ils tenaient de Mme leur mère.

Quant au maître de la maison, il me restait encore à faire sa connaissance, car c'était un pêcheur, et je l'ai déjà dit, les pêcheurs de Villerville ne sont présents au village que le samedi soir, et retournent à la mer dès la marée du lendemain. Or, je n'étais installé chez la Césarine que depuis le jeudi. Mais le dimanche arriva bientôt, et avec lui Pierre Aubert.

C'était un matelot de trente-cinq ans environ, petit, replet, brun, aux cheveux coupés carrément autour du front, sauf deux longues boucles retombantes dans lesquelles brillait l'or des anneaux qui pendaient à ses oreilles avec une ancre de marine au milieu. Son sourire rêveur, ses yeux généralement attristés, son caractère silencieux, ses allures presque

timides, surtout au vis-à-vis de la terrible madame Aubert, sa douce et franche physionomie, firent tout d'abord ma conquête. Et cependant, lors de notre première entrevue, les circonstances ne me disposèrent nullement en sa faveur, — bien au contraire!

Assis sous la haute cheminée de la salle basse, je causais avec la Césarine, qui préparait en ce moment le repas du soir.

Tout à coup, les deux enfants arrivèrent de l'école, au grandissime galop, leurs livres sous le bras.

— Le voilà! s'écrièrent-ils d'une voix tout essouffée. Voilà Pierre! Nous avons aperçu sa plate du haut de la dune. Il débarque maintenant. Nous allons courir au-devant de lui. N'est-ce pas... mère... n'est-ce pas?

— A quoi bon? refusa plus aigrement que jamais la Césarine. Il est bien assez grand pour venir tout seul, je pense. D'ailleurs, j'ai besoin de vous. Allez tous les deux au jardin me cueillir de la nourriture pour ma salade. Allez donc!

A ces trois dernières syllabes, plus qu'impératives, les deux pauvres petits disparurent tout à coup, semblables à deux oiseaux effarouchés.

— Diable!... pensai-je à part moi, Monsieur mon hôte serait-il par hasard un mauvais père... un mauvais mari?... Quelques minutes après, il arriva.

Comme pour corroborer cette impression fâcheuse, la Césarine n'alla pas à lui; elle ne lui présenta ni le front ni la main; elle ne daigna pas même accueillir son retour d'un sourire.

— Non... Elle se contenta de décrocher une ardoise de la muraille, et le crayon déjà dans la main:

— Combien? dit-elle sèchement.

Pierre Aubert tira de sa vareuse une grosse bourse de cuir, et jour par jour de la semaine, il énuméra le produit de sa part de pêche, dont il déposait au fur et à mesure l'argent sur le coin du buffet.

Pendant ce temps-là, la rapace ménagère alignait sur l'ardoise ses chiffres grossiers. Puis elle les additionna longuement; plus longuement encore, elle vérifia les pièces blanches, et jusqu'au moindre sou.

Par bonheur, le compte se trouva juste.

Césarine en encaissa le montant dans un tiroir, referma ce tiroir à double tour, et remit magistralement la clef dans sa poche.

Dans la sienne, Pierre Aubert serra silencieusement sa bourse de cuir, dont il venait de livrer tout le contenu, sans une hésitation, sans un regret, avec la plus indifférente et la plus bonasse docilité du monde.

— J'allais mal le juger, pensai-je à la vue de cette petite scène d'intérieur. Pierre est assurément un bon mari.

(A suivre.)

L. MONNET.

## ANNONCE

En souscription

A LA

## LIBRAIRIE B. BENDA

Lausanne, Vevey, Montreux.

**Reclus.** Géographie en livraisons, à 50 cent.

**Littre.** Abrégé du dictionnaire, en livraisons à 50 cent.

**Stieler.** Hand Atlas en livraisons à 50 cent.

**Littre.** Grand dictionnaire, 4 vol. reliés, fr. 120, payables en 12 termes mensuels de 10 fr.

Des prospectus et des premières livraisons sur demande.